1/

FBC-759.1

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Monsieur et Honoré Maître

En dehors de mes devoirs professionnels je suis tellement éreinté, qu'il m'a été absolument impossible de vous répondre plustot. Vous voudrez bien m'en excuser. Je dois d'abord vous informer que la priorité de mes fouilles de Loisy a été offerte à la Société d'anthropologie à laquelle j'avais offert tous les dessins, de mon entière trouvaille de Loisy, grandeur nature.
De ces dessins on a malheureusement fait une sélection assez maladroite et je n'ai point compris que l'ornementation pectorale fut négligée ; mais à ce moment je n'aurais point osé donner un avis formel, j'étais un novice entrant dans le domaine archéologique, tant que Mr Nicaise s'est occupé d'amasser des pièces pour ~~sa~~ sa collection, pris d'un excès de délicatesse, je n'avais osé entrer en lice et je m'étais cantonné dans la paléontologie et la paléoethnologie. Je le regrette bien aujourd'hui car il y avait du travail pour deux et avec la mémoire prodigieuse de Nicaise eut été pour moi une encyclopédie que j'eusse consultée avec grand profit.
C'est cette hésitation ou plutôt ce cantonnement dans une science annexe, qui fait, que lorsque je m'étais trouvé à Loisy en présence d'un vestige d'un grand intérêt scientifique, je n'ai pu le recueillir, n'étant ni conseillé ni muni d'érudition suffisante. Et pourtant l'occasion était belle. Quand je constatai la présence de ceci je dégageai entièrement le pourtour droit du corselet, (j'avais été un peu vite du côté gauche j'avais vu ~~et~~ et récolté les objets mais peut être hâtivement)

Je dégageai donc
~~[illegible]~~ la droite du corselet ~~[illegible]~~ sur le quel se percevaient les annelets
qui s'établaient sur le cuir et je résolus de
rapporter le tout intact chez moi.
pour cela je fis miner ce contre bas et
fit prélever le tout d'un coup de bêche
final. mon opération réussit à merveille et
la majeure partie du corselet avec les annelets
fut déposée dans un journal.
quand quelques jours après j'eus la délicieuse
surprise de la pseudo jeannette déposée à l'endroit
précis où je l'ai fixée sur carton ainsi que
les annelets, la sécheresse avait un peu
déteinté le cuir qui ne se trouvait plus qu'à
l'état pulvérulent. ne connaissant point
l'art d'accommoder les restes à la façon d'Arrosse ou
Bleicher je dus borner ma documentation aux
pages dont vous avez pris connaissance
Mais puisque vous avez le bonheur d'être mieux
au courant de cette question que votre serviteur
je vous demanderai de vouloir bien me
faire profiter de votre érudition et de
m'indiquer le modus operandi. il se pourrait
que le Lundi de pentecote je mène terrasse,
ayant relevé ces temps derniers quelques
fosses dans ma vigne aux Monts de Loisy —
le propriétaire m'a fait cadeau de la propriété —

Pour ce qui concerne ma pendeloque cunéiforme j'étais
bien décidé à souscrire à votre désir d'envoi, mais en
la détachant j'en ai brisé quelques morceaux et je n'ai
plus eu le courage de l'exposer à une nouvelle avarie —
vous voudrez bien ne pas m'en garder rigueur. — je vous
adresse le côté droit par photographie du corselet avec
les annelets en place. La reproduction de ces objets vous
donnera je l'espère entière satisfaction.
Je vais écrire à M. Lerouge qu'il adresse à M. Marcelin
Boule les clichés que vous désirez et qui
appartiennent à la Société d'anthropologie

La photographie ne donne que le coté droit de
l'ornementation pectorale, celle-ci est à peu près
semblable du coté gauche; le temps me manque pour vous la dessiner.

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Mr Boule fera le choix qui vous interesse. Je vous adresse d'autre part un travail que je dois faire pour le Centenaire de la Société académique de la Marne. Vous y trouverez la représentation grandeur nature de l'épée de Cernon. J'ai le cliché de cette photographie sur pellicule négative c'est à dire propre à la reproduction phototypique. Si vous voulez X nombre d'exemplaires pour votre Revue je pourrais adresser le cliché à St Etienne et je profiterais moi même de ce tirage pour me faire attribuer 150 exemplaires. Nous partagerons les frais de ce nouveau tirage si cette combinaison pourrait vous être agréable.

Au moment de clore ce qui a trait à recherches avec ~~mes~~ fouilles de Loisy comme j'examinais encore attentivement le centre du médaillon de la pseudo Jeannette l'idée m'est venue que ce centre pourrait bien vouloir figurer le swastika dont les deux bras, seraient les ailes!

Mais je vous laisse l'approfondissement de cette énigme et je reprends un autre dada: A se rapportant à la contemporanéité des sépultures des Barbares de Loisy et des sépultures Gallo-Romaines. J'avoue qu'à cet égard je flotte encore aujourd'hui dans une grosse incertitude. Voici du reste le résultat d'une série d'observations qui doit former le fonds d'une communication que je me propose prochainement de faire à la Société d'anthropologie. A propos d'un nouveau cimetière que je viens d'explorer à Soudé Ste Croix (Marne) je dis:

ARCHIVES DE FUJOL BEGOUEN

La découverte d'un nouveau champ de sépultures à Soudé va m'inviter à émettre quelques réflexions qui n'ont pas été faites, je le crois, jusqu'à ce jour.
On a divisé jusqu'à présent l'époque gauloise ou galatienne en 3 périodes: L'Hallstatienne, la Marnienne, la Beuvraysienne.
A quelle période faut-il attribuer le cimetière de Soudé et peut-on décerner le baptême de cimetière gaulois, comme la plupart de mes collègues n'hésiteraient pas à le faire.

J'avoue que lorsque je fis l'exhumation du cimetière de la Vigne aux morts de Loisy, qui est le prototype du cimetière de Soudé, j'ai éprouvé une stupéfaction réelle et je me suis demandé à quelle époque je devais faire remonter ces sépultures dont le bagage funéraire et le faciès général sépultural ne semblaient avoir rien de commun avec les inhumations gauloises. Dans le doute où me plongeaient mes recherches, je fis appel aux lumières du très documenté fouilleur de Cernay les Reims; j'ai nommé Mr Bosteaux Paris.

L'ami Bosteaux vint donc à Loisy et nous fîmes quelques exhumations ensemble et . . son sentiment fut que nous étions en présence de sépultures Germaines ou de barbares à la solde de l'empire Romain.
Ce qui donnait quelque créance à cette pensée c'est que parmi les sépultures barbares se trouvaient une incinération et des sépultures gallo Romaines -
Mr Nicaise penchait pour un cimetière Hallstatien Gaulois - un autre archéologue crut y reconnaître récemment un torques mérovingien dans mes fouilles de Soudé -

Quand je fis part de ma découverte à la Société d'anthropologie on attribua mes fouilles de Loisy à la _fin_ de l'époque gauloise; aussi ai-je été fort surpris que ces mêmes objets exposés au Trocadéro fussent catalogués par A. de Mortillet sous la rubrique d'Hallstatiens -

FBC 759.1(2)

5/

Disons d'abord pourquoi ces cimetières ne me semblent pas gaulois et en quoi ils en diffèrent — puis j'établirai un tableau comparatif des cimetières qui me paraissent mériter un groupement particulier — Groupement dont les chaînons commencent à se relier —

D'abord pour les deux sexes inhumations sans ordre préconçu d'orientation ou alors différentielle —
Pour les hommes ou grandes épées ou [illegible] d'armes.
lances garnies d'un talon ou bouterolle de fer
très grandes fibules en fer pour les hommes.
Quant aux inhumations des femmes ce qui indique surtout une race étrangère c'est la présence aux chevilles de pieds d'anneaux ou périscélides. Les femmes qui portent des anneaux aux doigts de pieds ~~[illegible]~~ doivent vraisemblablement appartenir à cette catégorie.
Rencontré aussi dans ces cimetières de bracelets de verre à l'humérus et abondance de bracelets de jayet.

Si on examine d'autre part le faciès des sépultures. j'ai pu constater que dans les cimetières de Loisy et Soudé on n'a fait aucune découverte d'ossements représentant des offrandes funéraires. Quant aux poteries elles sont excessivement rares et quand on en rencontre elles accompagnent des femmes avec torques — femmes vraisemblablement gauloises et conquises par les envahisseurs — en général à Soudé et Loisy j'ai trouvé les fosses garnies d~~e terre rouge~~. dans les environs des corps de terre humide rouge —
Quant à ~~elles~~ les poteries elles n'ont pas le faciès des poteries incisées gauloises elles sont en terre cuite au feu ~~et d'~~ ont l'allure ~~de forme~~ de coupes basses à pieds —

FBC 759.1 (3)

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

6/

Caractères communs
entre les cimetières de Somsois, Loisy sur marne,
Soudé Ste Croix, Pleurs, Connantre, Connantray,

Somsois	grande épée ployée, Guerrier face contre terre
Loisy	4 grandes épées — Guerrier face contre terre.
Soudé Ste Croix	point d'armes.
Pleurs	une épée? grande —
Connantray	2 grandes épées
Connantre	1 grande épée

Entre ~~à~~ Courcelles et Pleurs — 14 inhumations sans armes et un anneau de bronze pour bagage funéraire

---

Somsois	1 pointe de lance avec Bouterolle
Loisy s/ marne	3 " " "
Soudé	point d'arme
Pleurs	pas de lance.
Connantre	1 pointe de lance avec Bouterolle
Corroy	" " " "

Somsois Loisy Connantre Corroy chaque cimetière a donné un umbo de bouclier identique,
Pleurs et Soudé rien —
à Pleurs une chainette qui a semblé le reste d'une fronde à Soudé des ferrailles qui paraissent les vestiges d'un carquois.

Les grandes fibules en fer — Loisy. Somsois, Soudé Ste Croix Pleurs. Connantre —

Périscélides Pleurs. Somsois Loisy — Soudé —

Bracelets en verre Somsois Loisy Corroy —

Pour me résumer je demanderai à mes collègues s'ils pensent que les sépultures dont les inhumés présentent des périscélides non en feuilles estampées mais à cabochons lourds et massifs sont hallstatiennes et gauloises!

Doit on en faire un groupe séparatiste et contemporain de l'époque marnienne ou

Enfin ne pourrait-on y voir (je vais faire crier d'abord à l'hérésie) les vestiges de ces hordes d'Attila qui au dire de Jornandès, à la fameuse bataille dite d'Attila, ~~qui~~ jonchèrent la plaine de 210000 cadavres.

En effet le facies de ces sépultures qui semblent avoir leur groupement sur les confins de la Marne et de l'Aube — groupement qui peut s'étendre sur 40 kilom de superficie — semble attester à la fois un caractère exotique et de vaincus.

à Soudé pas une arme n'a été recueillie, pas une offrande funéraire ne s'est rencontrée — deux seules poteries d'un caractère exotique —

à Loisy si les guerriers possèdent leurs armes, leur grand chef comme à Somsois est enterré la face contre terre — En ce cimetière de Loisy pas de victuaille funéraire et vagues traces de poteries.

à Pleurs une seule épée a été trouvée pas d'autres armes — M. Morel signale un 2e emplacement à Pleurs où 14 squelettes ont été inhumés ensemble dans un grand trou rond peu profond et recouvert de terre — toutes les têtes aboutissaient à la circonférence, et les pieds au centre s'entrecroisaient — pas une arme un seul anneau de bronze.

Enfin les sépultures de Conroy ont le reflet de celles de Loisy etc etc.

Vous excuserez Monsieur et Honoré Maître cette longue divagation, mais j'ai voulu vous montrer tout ce qui semble devoir militer en faveur d'une hypothèse de contemporanéité dans mon cimetière de Loisy.

Je voudrais bien avoir votre opinion personnelle et vos arguments différentiels cela me permettrait pour mon travail de préparer de nouveaux arguments si je le puis —

Quant au plan de la Vigne aux morts, j'ai bien peur de ne pouvoir vous donner satisfaction ou alors il faudrait un peu surseoir à la publication de votre travail —

En dehors de mes fonctions professionnelles — je suis président d'une société de 1700 membres, je suis le secrétaire perpétuel d'une autre société pour laquelle j'organise une loterie, une fête — etc je fais partie de dix autres sociétés qui me mettent constamment à réquisition — j'ai failli l'an dernier devenir paralysé. Vous m'excuserez donc et si vous voulez votre plan accordez-moi une huitaine. Emile Schmit

Je vous présente Monsieur et Honoré Maître mes salutations respectueuses